

Communiqué de presse



Laon, le 19 février 2020

Signature de la convention financière du contrat de ruralité du Pays Chaunois

La convention financière 2019 du contrat de ruralité du Pays Chaunois vient d'être signée par Ziad Khoury, préfet de l'Aisne.

L'impact financier du contrat de ruralité sur le territoire du Pays Chaunois est important : en effet, **depuis la création de ce contrat en 2017, 71 projets ont été financés** pour un montant total de subventions accordées par l'État de **4,99 millions d'euros**. Pour la seule année **2019**, ce sont **27 projets** qui ont été financés par l'État pour un montant de **1,9 millions d'euros**.

À titre d'exemple, ci-dessous les opérations les plus significatives ayant été subventionnées en 2019 :

- Création d'un pôle communautaire pour la communauté de communes de la Picardie des Châteaux : participation de l'État à hauteur de 444 700 € sur un montant total de 1,808 millions d'€.
- Extension du siège administratif de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère : participation de l'État à hauteur de 300 000 € sur un montant total de 660 800 €.
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux à Barisis-aux-Bois : participation de l'État à hauteur de 41 741 € sur un montant total de 75 893 €.
- Réhabilitation d'une cellule commerciale rue de la République à La Fère : participation de l'État à hauteur de 397 869 € sur un montant total de 795 738 €.
- Transformation d'un blockhaus en musée des deux guerres à Vauxaillon : participation de l'État à hauteur de 16 183 € sur un montant total de 35 963 €.
- Réhabilitation du gymnase Proudhon à Tergnier : participation de l'État à hauteur de 54 810 € sur un montant total de 78 300 €.
- Extension de la médiathèque de Sinceny : participation de l'État à hauteur de 13 819 € sur un montant total de 30 170 €.
- Création d'un city-stade à Crécy-au-Mont : participation de l'État à hauteur de 28 276 € sur un montant total de 62 836 €.
- Travaux d'amélioration énergétique du regroupement scolaire de Coucy-le-Château : participation de l'État à hauteur de 100 000 € sur un montant total de 191 402 €.
- Création d'une aire de jeux à Monceau-lès-Leups : participation de l'État à hauteur de 33 434 € sur un montant total de 66 868 €.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : pôle départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 - pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02 - Instagram : @prefet02